



COMPTE RENDU DU CDAS DU 30 JUIN 2016

Ordre du jour

- 1-Désignation du secrétaire adjoint
- 2-Approbation du procès-verbal du CDAS du 17 mars 2016
- 3-Présentation de l'activité de l'année 2015
- 4-Budget CAL 2016
- 5-Budget CAL 2017
- 6-Budget matériel de restauration 2016
- 7-Questions diverses

Lecture de la déclaration liminaire jointe avec notamment un message de remerciement adressé à Michèle Motel pour son investissement en tant que déléguée des services sociaux.

Comme d'habitude Mr Mille ne répondra pas aux éléments qui pour lui sont du ressort de la Direction Générale qui elle-même applique les politiques décidées par le gouvernement.

Il a néanmoins répondu sur trois points :

Il rappelle que le nombre de postes vacants pour les B et C est d'environ 60.

La direction est consciente des difficultés rencontrées par certains services.

Certaines RAN souffrent d'un manque d'attractivité, ces postes seront pourvus par des ALD ou une aide de l'équipe de renfort. (L'effectif de l'équipe est de 50 agents)

Il prend l'engagement de faire le maximum pour que les services en difficulté soient pourvus.

En ce qui concerne la réorganisation du réseau, la direction est en attente des avis des ministres et de la DG sur les fermetures de postes (Cancalle et St Méen).

Pour les services sociaux, il confirme que les budgets seront en baisse et que 2016 est une année de transition.

Localement, il faudra également réfléchir à ce qui peut être fait.

1-Secrétaire adjoint : Solidaires Finances.

2-Approbation du PV du CDAS du 17 mars 2016

Le procès verbal du 17 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

3-Présentation de l'activité de l'année 2015.

Les effectifs pris en compte pour le calcul des moyens alloués en 2015

Actifs : 2470 (2014=2501)

Retraités 2465 (2014=2411)

Enfants : 1233 (2014=1420)

Mr Mille communiquera prochainement le montant précis de la dotation accordée par groupe.

La dotation par enfant est la plus importante.

Le budget global action sociale était de 803142€ pour 2015.

Pour ce qui est du poste de l'assistante de délégation et suite à notre demande, Mr Mille confirme que si elle est placée sous l'autorité de Mr Gauton responsable chorus, elle travaille exclusivement pour l'action sociale.

En ce qui concerne le recrutement du nouvel assistant pour la cellule chorus, les auditions ont eu lieu

mais l'assistant n'est pas désigné à ce jour.

Mr Mille a donné un avis défavorable pour deux personnes, ceci afin de ne pas creuser les vacances d'emplois.

La CGT, tout en comprenant la difficulté dans les services, trouve tout à fait anormal que les de collègues souhaitant un changement d'affectation ne puissent être satisfaits à cause du nombre très important des vacances d'emplois dont ils ne sont pas responsables.

-La restauration collective : deux restaurants servent plus de 300 repas jour (Il y en a seulement 16 en France)

La subvention interministérielle est de 1.22€ en 2015, elle a augmenté de 0.01 centime.

Elle est versée jusqu'à l'indice 466.

Nous avons fait remarquer le montant ridicule de l'augmentation et demandé une nouvelle fois la création d'un pallier supplémentaire à compter de l'indice 466.

La fréquentation des restaurants est stable en 2015. (205312 repas servis)

La valeur des titres restaurant est passée en 2015 de 5€ à 6€ avec une prise en charge de 50% par l'administration (41305 tickets distribués en 2015).

-Aides et prêts liés au logement

Le dispositif fonctionne bien : 115 prêts attribués.

Les demandes de prêts doivent désormais être adressés à l'ALPAF toutefois les agents sollicitent encore la délégation et les correspondantes sociales.

La délégation peut également faire le lien entre l'agent et l'ALPAF.

Il y a eu une augmentation du nombre de prêts pour les logements étudiants.

-Les vacances

829 familles en ont bénéficié en 2015(2013=987 2014= 838)

L'Epaf propose désormais des mini séjours d'une semaine pour les plus jeunes.

Pour les autres, la durée des séjours est de 15 jours

-Les crèches

Trois berceaux sont réservés.

Pour les deux places libres il y a 7 demandes.

Une commission d'attribution en présence de Mme Pottier attribuera ces places.

A noter que des places en crèches sont également réservées par le SRIAS et notamment à l'extérieur de Rennes

-Les logements sociaux réservés :

Ils sont classés du T2 au T5

Les logements situés à Cleunay ont du mal à trouver preneur, Michèle Motel ne comprend pas car ce sont des logements bien conçus.

Compte-tenu de la tension immobilière, la durée est désormais de un mois en 2016 pour proposer un locataire.

La délégation reçoit des demandes d'agents mutés pour des studios ou des T1.

-CAL 2015

La dotation de 2015 est de 85470€, elle a été consommée à hauteur de 99.30% soit 84875€.

64% ont été consacrés à l'arbre de Noël soit 54402€

4-Budget CAL 2016

Montant attribué = 84318€

Un certain nombre d'actions ont déjà eu lieu (Randonnée à Brocéliande et sortie à Saumur pour les retraités)

Michèle Motel précise que compte-tenu des activités prévues pour les actions à venir, le budget sera consommé.

5-Budget CAL 2017

Le prévisionnel est de 80900€.

Malgré son départ au 1^{er} septembre 2016, Michèle a déjà commencé à y travailler car il fallait déjà lancer les procédures de marché entre autres.

Les projets ont été discutés lors d'un groupe de travail et un grand nombre d'actions ont été validées.

Pour l'arbre de Noël la prévision est de 49000€

L'idée serait également de diversifier les actions vers d'autres publics (Exemple : les célibataires ou les familles sans enfant)

S'orienter également vers des actions de proximité (Ex la cité de la Voile à Lorient)

Michèle Motel remercie toutes les personnes qui ont participé aux groupes de travail.

Lors de ces groupes de travail plusieurs types d'action sont proposés et le choix est fait en groupe de travail.

6-Budget matériel de restauration 2016

Il y avait de grosses inquiétudes suite à la baisse importante du budget mais néanmoins des demandes ont pu être validées.

Néanmoins, pour des remplacements en cas de panne des crédits seront alloués.

En ce qui concerne la rénovation du marché du restaurant du Colombier le budget est de 84500€.

Les propositions de l'UGAP ne sont pas toujours compétitives.

Michèle a eu un accord du correspondant Chorus afin de pouvoir demander des devis(3) qui seront comparés avec les propositions de l'Ugap.

Le choix sera validé par le secrétariat général.

Ces travaux sont réalisés suite à un exercice d'évacuation qui s'était mal passé du fait de la configuration actuelle du restaurant.

Concernant la signature des conventions avec les restaurants et associations.

Celle de l'AGRAC est signée.

Pour l'instant pas de retour de l'AGRIR.

Nous avons reposé la question de la mise à disposition.

Mr Mille répond qu'il souhaite un traitement équitable entre les associations.

Elle sera de 7 jours par mois, c'est le maximum prévu par la circulaire.

Laurence Caillard, présidente de l'Agir, indique à Mr Mille que la gestion prend plus de temps qu'elle ne le pensait.

Mr Mille la rencontrera afin d'en discuter.

7-Questions diverses

-Un Questionnaire d'évaluation de l'action sociale est prêt et a été présenté lors de ce CDAS.

Il sera remis aux retraités après chaque action et sera adressé via intranet aux actifs.

-Dématérialisation des tickets restaurant : pas d'expérimentation prévue dans notre département.

A la fin de ce CDAS, Michèle Motel a fait un bilan du temps passé aux services sociaux : A beaucoup apprécié ce poste et les relations avec les agents, les correspondants sociaux, les organisations syndicales etc.

Mr Mille qui a travaillé pendant deux ans avec Mme Motel la remercie vivement pour son travail et son enthousiasme qui pour lui a permis de redynamiser l'action sociale.

Michèle Motel passe le relais à Béatrice Rannou à compter du 1^{er} septembre 2016.

Béatrice présente lors de ce CDAS a remercié les partenaires de l'action sociale de l'avoir choisie.



Déclaration des élu-e-s CGT CDAS 30 juin 2016

C'est dans un contexte de grande contestation sociale que nous tenons ce CDAS.

Le gouvernement s'obstine à imposer la loi El Khomri, dite « loi travail » dont personne ne veut, à grand coup de 49-3, par la répression policière et en tentant d'interdire les manifestations syndicales.

Ce projet de loi, que nous combattons, s'il aboutissait entraînerait la casse du code du travail, des régressions sans précédents pour les salariés et une aggravation du dumping social.

Dans l'unité, avec les syndicats de salariés FO, FSU et Solidaires et de jeunes UNEF, UNL et FIDL, la CGT a mis toutes ses forces dans la bataille pour le retrait de cette loi et pour gagner de nouveaux droits pour les salariés.

Aux finances publiques aussi les projets de réforme destructeurs s'accumulent. Les « lignes directrices » de la DGFiP, dont la direction générale fait actuellement la promotion sont, pour la CGT, porteuses de graves inquiétudes pour l'avenir du réseau. Il est clair que l'objectif est de démolir les missions et les services pour supprimer à nouveau des dizaines de milliers d'emplois. La CGT alerte les agents sur ces projets mortifères et les appelle à se mobiliser dans l'unité pour les combattre. Pour nous, il faut au contraire renforcer les missions des finances publiques et créer les emplois nécessaires pour répondre aux besoins sociaux des populations et notamment pour les plus fragiles.

Dans l'ensemble de nos structures, nous subissons les effets de ces politiques : suppressions d'emplois, absence de visibilité sur l'évolution de nos missions, perte de repères, dégradation des conditions de travail. Des dizaines d'emplois B et C sont vacants, aggravant les difficultés résultant des suppressions d'emplois accumulées depuis des décennies. La direction locale à son niveau participe à la démolition des finances publiques, des services et des missions (fermeture de trésoreries, fusion de services, centralisation de missions).

Le dialogue social local est en panne. Pour la CGT, il faut que la direction renonce à ses projets de restructuration et ouvre des discussions avec les représentants des personnels pour enfin prendre en compte les revendications des agents pour de meilleures conditions de travail et pour un service public de qualité.

S'agissant de l'action sociale, la situation est également préoccupante.

Lors du dernier CDAS et de la présentation de la note d'orientation de 2016, Mr Mille nous indiquait que cette année 2016 était une année de transition pour redéfinir les priorités de l'action sociale au vu de la baisse des moyens à venir.

Dans un contexte de travail et de vie difficile pour un grand nombre d'agents actifs et retraités, la CGT conteste cette baisse des moyens et demande au contraire une politique d'action sociale ambitieuse dotée de moyens supplémentaires tant humains que financiers.

Les élus CGT se font ici les portes paroles des agents afin de remercier chaleureusement Mme Motel, déléguée, pour son investissement et la grande qualité des prestations réalisées et proposées aux agents et à leurs familles.

Les élu-e-s CGT au CDAS :- Thierry LERMINE –Patrick HELLEUX-Martine LEBEHOT